

# La précarité se décline au féminin

## SOCIÉTÉ L'Observatoire de la santé et du social a rendu son rapport

- Le revenu individuel des femmes est de 38 % inférieur à celui des hommes.
- Leurs risques de tomber dans la pauvreté sont donc accrus, surtout si elles vivent seule avec des enfants.
- Une fois dans la précarité, peu s'en sortent.

Près d'un tiers des ménages bruxellois connaît des risques de tomber un jour dans la pauvreté. Le seuil de pauvreté est de 1.003 euros par mois pour un isolé. Pour un parent seul avec deux enfants, il est de 1.605 euros, et pour un couple avec deux enfants de 2.106 euros par mois. Les femmes sont particulièrement touchées par le phénomène car elles représentent la majorité des personnes isolées et surtout dans les familles monoparentales (11,2 % de la population bruxelloise), 86,6 % des chefs de ménage sont des femmes. Et ce phénomène est croissant. Malgré les formations, les recherches d'emploi, la débrouillardise et les sacrifices, elles n'arrivent que rarement à sortir de la précarité une fois le seuil franchi. L'Observatoire de la santé et du social de Bruxelles version 2014 tente de déterminer

les causes de cette pauvreté au féminin.

**1 Des revenus inégaux.** On estime que le revenu du travail d'une femme est inférieur de 25 % à celui d'un homme. On estime également que dans le cas de revenus calculés pour l'ensemble du ménage, si on ne part pas du principe que l'argent est réparti de manière équitable entre les deux personnes, la femme touche 38 % de moins que son conjoint.

Ces chiffres témoignent de la position socio-économique des femmes. En 2011, 27,9 % d'entre elles disposaient de revenus d'origine inconnue contre 19,5 % pour les hommes. Elles sont également plus nombreuses à toucher un revenu d'intégration sociale ou équivalent alors que 57,3 % des hommes ont des revenus provenant de leur emploi contre 47,9 % des femmes.

**2 Des emplois plus précaires.** La pauvreté des femmes n'est pas forcément synonyme de chômage ou d'allocations sociales. Elle peut aussi être présente lorsqu'elles ont un emploi. Comme elles s'occupent plus souvent des tâches ménagères, elles estiment que le temps partiel est une solution qui permet de ménager vie privée et vie professionnelle. De plus, lorsqu'elles vivent seules, elles n'ont pas toujours la possibilité de faire garder les enfants et le temps partiel est alors la seule solution.

Elles trouvent souvent des emplois dans des domaines précaires comme celui des titres ser-

vices. En 2012, 21.079 Bruxellois travaillaient dans ce secteur dont 95,1 % de femmes.

Enfin, les emplois occupés par les femmes se situent dans des branches moins bien payées.

**3 Des enfants à charge.** L'Observatoire bruxellois démontre dans son rapport que les enfants jouent un rôle très important dans le taux d'activité des femmes. Parmi les personnes vivant seules, 51,6 % des hommes et 52 % des femmes ont un emploi. Par contre, si l'on considère les chefs de famille avec deux enfants ou plus, 63,8 % des hommes travaillent, contre uniquement 43,7 % des femmes. La présence d'enfants dans le ménage a donc un impact différent selon le sexe. Le taux d'emploi des femmes est également influencé par l'âge des enfants. Le taux baisse dès la naissance du premier enfant. Pour l'Observatoire, il est donc important d'investir massivement dans les structures d'accueil de la petite enfance dans un premier temps. Ensuite, une répartition différente des tâches ménagères pourrait également avoir lieu.

**4 Des formations qui ne mènent pas vers l'emploi.** Les femmes sont plus diplômées que les hommes dans les jeunes générations, mais elles ne trouvent pas nécessairement d'emploi, victimes d'une certaine discrimination à l'embauche. Elles enchaînent souvent les formations mais celles-ci ne les conduisent

pas toujours vers un emploi car elles sont alors de nouveau victimes de discrimination ou de pièges à l'emploi. Alors, elles enchaînent les périodes chômées et travaillées et ne se sortent totalement jamais de leur situation de précarité, même si elles ont la chance d'être dans un logement social. L'augmentation des logements publics fait également partie des pistes que veut suivre la ministre de l'Action sociale à la Cocom et du Logement régional, Céline Fremault (CDH). ■

VANESSA LHUILLIER

### EN CHIFFRES

#### 1.163.486 de Bruxellois

L'Observatoire a rendu son rapport 2014. On constate que l'année dernière, la population bruxelloise a augmenté de 0,8 % ce qui constitue un ralentissement par rapport aux années précédentes. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, nous étions 1.163.486 habitants. L'âge moyen était de 37,5 ans ce qui fait de Bruxelles, la Région la plus jeune du pays.

On constate que le nombre de personnes touchant le RIS ou équivalent a diminué de 779 personnes entre 2012 et 2013. Cependant, les données sont très disparates selon les communes mais également selon l'âge. La pension est toujours le signe d'une plus grande précarité.

V.L.H.

## témoignage « Je me suis privée »

Isabelle (prénom d'emprunt) vit avec ses deux enfants de 18 et 19 ans dans un logement social de Watermael-Boitsfort. La précarité, elle la connaît depuis la naissance du cadet. « J'ai toujours vécu seule avec mes enfants. Leur père a visiblement d'autres priorités dans sa vie, et cela fait près de 15 ans que j'essaie de récupérer une pension alimentaire grâce au service des créances alimentaires, le Secal. »

Avec un seul salaire comme secrétaire, Isabelle ne s'en sort pas. Elle appelle au secours, n'arrive

plus à payer ni ses factures ni son loyer dans un logement privé. A force, elle obtient un appartement dans un logement social. Celui-ci donne un peu d'air, mais la situation ne s'améliore pas vraiment. A 56 ans, elle a été licenciée à cause d'une restructuration. « J'étais la dernière arrivée, donc logiquement, je suis la première partie. »

#### « Tout à mes enfants »

Pour arrondir les fins de mois, Isabelle garde des chiens en journée. « Mais je ne peux pas en faire

un métier puisqu'on n'a pas le droit d'avoir une activité commerciale dans un logement social. Et si je quitte mon appartement, je ne m'en sortirai pas. Je ne veux pas changer de commune non plus. Ce sentiment de sécurité que j'ai ici, est très important pour moi. »

Grâce à ses petits boulots, Isabelle dit retrouver une part de confiance en elle. « Je crois que je suis une battante, mais je suis certaine que si j'étais restée en couple, je ne serais pas dans la précarité. Toute ma vie, je n'ai ja-

mais eu un ballon pour moi, je donnais tout à mes enfants. Je veux que cela fonctionne pour eux. Je me suis privée, j'en ai reçu des recommandés et des huissiers, mais j'ai toujours pu emmener mes enfants chez le médecin. Les vacances, c'est vrai que c'était compliqué, tout comme le coiffeur. C'est un luxe que je me refuse. » Isabelle ne considère cependant pas s'être sacrifiée pour ses enfants. « J'ai fait ce que toutes les mères font. C'est tout. » ■

V.L.H.